



InFO FO n°18
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
NOUVELLE AQUITAINE

CSE Ordinaire du 20 Avril 2021

La délégation Force Ouvrière était composée de Laurence STIEN (Titulaire collège 3), Séverine DE SOUSA (Suppléante collège 2) et Françoise BOICHUT (Représentante syndicale).

La réunion du CSEE du 20 Avril 2021 s'est déroulée en visio-conférence.
Elle était présidée par Stéphane CERVEAU (DR) et Denis GOCEL (DRH).

Suite au décès brutal de notre collègue Mohamed EL ARAGE (Animateur Socio-Educatif à Rochefort/mer et élu titulaire CGT au CSEE, le CSEE a débuté par une minute de silence et la lecture d'une déclaration de la délégation CGT.

La Représentante Syndicale Force Ouvrière a, quant à elle, lu la déclaration suivante :
Suite au décès soudain de notre collègue et camarade Mohamed EL ARAGE, la délégation Force Ouvrière se joint à moi pour présenter ses condoléances à sa famille et à ses proches.
Nous n'oublions pas non plus l'ensemble des collègues AFPA qui ont travaillé avec lui et notamment les camarades de la CGT.
La délégation Force Ouvrière salue particulièrement l'engagement syndical de Mohamed et le combat pour la défense des droits des salariés dans lequel il était pleinement impliqué.
Notre délégation gardera le souvenir d'un homme souriant, à l'écoute et bienveillant.

Q1-Approbation du PV du 16 Février 2021.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Q2- Informations du Président.

- Positionnement sur 8 des 9 lots du dernier Appel d'offres (secteur tertiaire- Métiers du numérique et de l'informatique, conception industrielle).
- Une 4^e campagne est en cours. Le Directeur Régional donnera des informations au prochain CSE.
- Propositions de POEC secteur gestion/Paye avec un nouvel opérateur OPCO référencé (ATLAS).
- Positionnement sur « la carte de l'apprentissage » du Conseil Régional (positionnement sur 15 titres).
- 88% des entretiens individuels ont été menés à ce jour (400 salariés CDI/476). L'année prochaine, les CDD longs devraient également pouvoir bénéficier de la prestation.
- Une « revue RH » devrait débuter en Juin : l'occasion pour le DRH de faire le point avec chaque directeur de centre sur la gestion des postes et des salariés (évolutions, départs, etc). Chaque salarié aura ensuite accès à une fiche de synthèse le concernant sur AFPATalents (espace personnel).
- Le Directeur régional a commencé une visite des centres de la région.
-

Q3- Organisation du CSE : Attribution de temps de délégation pour la trésorerie.

Suite au changement de trésorier des quarts-temps de délégation sont redistribués : ¼ temps à la trésorière, ¼ temps au Trésorier adjoint.

FO s'est abstenue sur ce vote

Q4- Suivi COVID : Etat des lieux quantitatif des cas Covid et évolution de la volumétrie du Télétravail Covid suite aux directives gouvernementales du 31 mars 2021.

En avril les chiffres sont les suivants :

99(+14/mois dernier) cas Covid avérés en Nouvelle Aquitaine : 22 (+6) salariés et 77 (+8) stagiaires ;

235 (+19) cas suspects : 48 (+6) salariés et 187 (+23) stagiaires.

Le télétravail s'organise au cas par cas dans les centres sous la responsabilité des hiérarchiques de chaque centre. L'activité des centres permet plus ou moins la mise en place du télétravail : Le Vigeant, 76% des salariés sont en présentiel 100% du temps ; 72% à Egletons, 68% à Châtelleraut, 62% à Agen. A l'inverse, sur le Centre Unique Girondin, les salariés télétravaillent majoritairement à temps plein (23% des salariés).

Force Ouvrière note l'augmentation importante des cas Covid à Limoges et en demande l'explication.* Nous regrettons également de ne pas avoir d'informations sur le nombre de sections fermées ou ayant été fermées pour Covid et déplorons le manque de rigueur dans les comptes et résultats qui nous sont fournis. Une délégation pointe d'ailleurs des oublis sur un des sites de la région. Concernant le télétravail, la délégation interroge la direction sur les aides financières prévues dans l'accord télétravail (150€ d'achat de matériel pour télétravailler).

*Un dépistage par l'ARS de tous les salariés et stagiaires vient d'ailleurs d'être acté sur les 2 établissements Limougeauds.

Q5- Résultats économiques estimatifs 2020.

Le bilan économique 2020 sera présenté au mois de mai.

Le directeur régional considère toutefois que le résultat de l'année sera moins catastrophique qu'on ne pouvait le craindre. Il n'en reste pas moins un arrêt de la production sur 2 ou 3 mois en raison des confinements de l'année 2020.

La délégation déplore l'absence de visibilité sur les résultats économiques. La situation PSE, cumulée à la crise sanitaire, ajoutée à la mise en place de l'HSP... devrait au contraire accroître la transparence sur l'aspect économique. A ce jour, les élus naviguent à vue ! Pourtant les prérogatives économiques sont essentielles dans l'exercice de nos mandats !

Q6- Budget prévisionnel NA 2021.

La présentation du Budget 2021 est également reportée en mai.

Idem aux remarques ci-dessus.

Comment expliquer qu'une entreprise de la taille de l'AFPA n'ait pas arrêté son budget de l'année en cours alors que nous sommes au mois d'Avril et que nous sortons d'un PSE !

Q7- Bilan trimestriel sur l'emploi et actualisation des organigrammes.

Au premier trimestre 2021, l'Epic et ses filiales (UES) totalisaient 552,09 ETP en CDI (dont 506,52 ETP sur l'EPIC). Les CDD étaient au nombre de 198, 56 ETP (dont 192,34 ETP sur l'EPIC), soit un total (CDI + CDD) de 750,65 salariés (Filiales inclus).

La presque totalité des CDD se font sur de l'accroissement d'activité (162,20) et non remplacement (36,33). La CDIisation se poursuit, mais la direction précise recruter avec un objectif de polyvalence sur les postes à pourvoir.

A noter pour ce trimestre :

- 34 embauches sur la région (18 CDI et 16 CDD).
- 12 départs en retraite,
- 2 licenciements pour inaptitude,
- 5 démissions et 3 départs à l'issue de période d'essais,
- 44 alternants (contrats de prof, apprentissages, contrat Civic),
- 9 salariés ont bénéficié de mobilité professionnelle et/ou géographique.
- 6 salariés ont bénéficié de promotion (dont 4 formateurs repositionnés en formateurs experts)
- 20 personnes sont toujours en lettres de mission (26 concernées depuis janvier 2021).

FO regrette que le travail de la commission du CSEE « suivi du PSE » n'ait pas encore été finalisé ce qui permettrait d'avoir une mesure de la différence entre les postes prévus dans le cadre du PSE et ceux ayant réellement fait l'objet d'un recrutement.

Q8- Santé, sécurité et conditions de travail :

Clarification sur la circulation et le traitement de l'information.

Bilan quantitatif 2020 des fiches RPS et point d'étape 2021.

Bilan des actions de sécurité mise en œuvre en 2020 et plan d'action 2021

Point d'étape sur les groupes Ad'hoc et métiers dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord RPS.

44 fiches alerte RPS ont été adressées à la direction en 2020.

73% concernent des situations individuelles, 27% concernent des alertes pour des collectifs de travail.

Ces fiches sont majoritairement émises par le management (34%) et les représentants du personnel (28%).

32% ont trait à l'intensité et la complexité du travail, 16% aux exigences émotionnelles.

De nombreux échanges portent sur l'importance d'informer les acteurs (RP, CSE, CSSCTE, signalants etc..) tout en préservant la **confidentialité** de ces alertes. Le sujet est sensible.

Les groupes ad'hoc, collectifs métiers et groupes métiers s'organisent ; 4 réunions « tests » ont eu lieu en début d'année (Mise en application des accords RPS).

Les Documents Uniques et Plans d'actions qui leur sont liés n'ont toujours pas été remis à l'échelon régional.

Pour Force Ouvrière, il est évident que les directions de centres ont des difficultés à intégrer les organisations des nouvelles instances représentatives du personnel : les comptes-rendus ne sont pas transmis avec régularité, le « qui fait quoi ? » reste souvent la question à résoudre. Ces difficultés entraînent une perte de temps et de clarté au détriment des salariés.

La délégation FO se réjouit toutefois d'apprendre que le DRH a mis dans la liste de ses priorités 2021 « l'application des accords d'entreprise » !

Q9- Déclinaison pour la NA du projet de transformation de la restauration.

Dans le cadre du projet d'externalisation des services de restauration en Nouvelle Aquitaine, 17 salariés en CDI seront impactés ; aucun chiffre sur les CDD et intérimaires.

La direction dit ne pas être en mesure de nous donner des informations sur les entreprises d'insertion potentiellement capables de se positionner et ce, afin de respecter le cahier des charges de l'appel d'offre.

Pour Force Ouvrière, l'absence d'informations permet de ne pas répondre à la question. La direction nous informera le jour où les cuisines auront « changé de mains » et où nos collègues auront été licenciés pour devenir personnel d'entreprise d'insertion ou de Compass.

Cela dénote malheureusement le niveau de prise en compte actuelle des instances représentatives du personnel.

Q10- Gestion de la récupération du pont du 14 mai 2021.

Le vendredi 14 mai est un pont « non offert » : comprendre que les centres sont fermés ce long week-end et les stagiaires éloignés peuvent éventuellement rentrer chez eux. Il est donc demandé aux salariés de poser un jour de congés.

Les stagiaires doivent pourtant effectuer les heures prévues dans la formation. Ces heures seront donc effectuées en amont. Les formateurs concernés posent donc des congés, font des heures supplémentaires et posent ensuite une récupération !

Force ouvrière demande à la Direction régionale de rappeler aux salariés la procédure (fiche de récupération à remplir et valider par le hiérarchique) et demande à ce que la plus grande vigilance soit observée quant à la récupération : 1h supplémentaire majorée à 25% entraîne 1h15mn de récupération.

Pour un vendredi matin à récupérer, c'est donc 5h de récupération pour le salarié.

Par ailleurs, la délégation Force Ouvrière rappelle que la récupération doit se faire « le plus rapidement possible », et avant fin juin en tout état de cause (code du travail).

Force Ouvrière interpelle la direction sur son incapacité à anticiper ces ponts annuels (2 par an en général) et à neutraliser les heures de production impactées par ces ponts. Cette problématique se renouvelle d'année en année sans que les directions nationales et régionales anticipent

Q11- Questions diverses.

La délégation Force Ouvrière n'a pas de questions diverses.

Retrouvez tous nos comptes-rendus sur le nouveau site Web FO AFPA

foafpa.force-ouvriere.org

Vos élus **Force Ouvrière** au CSEE

Elus FO Titulaires au CSEE



Eve GAINIE
Poitiers (86)



Laurence STIEN
Limoges (87)



Elus FO suppléants au CSEE



Séverine DE SOUSA
Egletons (19)



François CONTHIER
Périgueux (24)

Les DSR **Force Ouvrière** en Nouvelle Aquitaine



Florent MARCOUX
Limoges (87)



Alain BOULESTEIX
Bordeaux (33)

Laurence STIEN
Limoges (87)

Stéphane CHAMBON
Bordeaux (33)

BULLETIN D'ADHESION 2021

Adressez votre demande d'adhésion à FOAfpaNouvelleAquitaine@afpa.fr

Nom – Prénom :

Centre de rattachement :

Emploi :

Téléphone :

Adresse postale personnelle :

Mail personnel :



Joindre le bulletin de paie de janvier de l'année en cours.

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale.

Et n'oubliez pas : Vous récupérez, en crédit d'impôts, 66% du montant versé.

Plus FOrts ensemble pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !